



***The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library***

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search  
<http://ageconsearch.umn.edu>  
[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Prix agricoles et planification en Pologne

Maksymilian Pohorille

---

### Citer ce document / Cite this document :

Pohorille Maksymilian. Prix agricoles et planification en Pologne. In: Économie rurale. N°63, 1965. pp. 17-25;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1965.1877>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1965\\_num\\_63\\_1\\_1877](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1965_num_63_1_1877)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## **Abstract**

Farm prices present specific problems in the economic system of socialist countries. In Poland, the marketing of farm products is accomplished according to four systems, from compulsory deliveries to an open market system. In spite of the influence of the state monopolies, prices are subject to a fluctuation which is impossible to control. For production, consumption and investment, the general price level is determined according to the objects of the plan. Only at this stage, production costs intervene. Prices are determined by the margin between retail prices and consumer prices, by taxes, subsidies and farm credit, input prices and prices of industrial products consumed by the farmers. Even though a price increase may sometimes be useful for developing the agricultural production, the subsidies granted in order to increase inputs are more efficient for the future evolution.

## **Résumé**

Le système d'organisation des économies socialistes pose des problèmes spécifiques en matière de prix agricoles. En Pologne, la commercialisation des produits agricoles s'effectue selon quatre systèmes allant des livraisons obligatoires au marché libre. Malgré l'action des monopoles d'état, les prix sont soumis à des fluctuations incontrôlables. Le niveau général des prix est fixé en fonction des objectifs du plan en matière de production, de consommation et d'investissements. A ce stade seulement, interviennent les coûts de production. La fixation des prix se fait par l'intermédiaire de la marge entre prix de détail et prix à la production, les impôts, les subventions et les crédits à l'agriculture, les prix des facteurs de production, les prix des produits industriels consommés par les agriculteurs. Si une hausse des prix est parfois utile pour développer la production agricole, les subventions accordées pour accroître les moyens de production sont plus efficaces à long terme.



# PRIX AGRICOLES ET PLANIFICATION EN POLOGNE

par Maksymilian POHORILLE

Directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Sociales de Varsovie

## FARM PRICES AND PLANNING IN POLAND

*Farm prices present specific problems in the economic system of socialist countries. In Poland, the marketing of farm products is accomplished according to four systems, from compulsory deliveries to an open market system. In spite of the influence of the state monopolies, prices are subject to a fluctuation which is impossible to control. For production, consumption and investment, the general price level is determined according to the objects of the plan. Only at this stage, production costs intervene. Prices are determined by the margin between etail prices and consumer prices, by taxes subsidies and farm credit, input prices and prices of industrial products consumed by the farmers. Even though a price increase may sometimes be useful for developing the agricultural production, the subsidies granted in order to increase inputs are more efficient for the future evolution.*

comme

II

pas

pas

pas

Le système d'organisation des économies socialistes pose des problèmes spécifiques en matière de prix agricoles. En Pologne, la commercialisation des produits agricoles s'effectue selon quatre systèmes allant des livraisons obligatoires au marché libre. Malgré l'action des monopoles d'état, les prix sont soumis à des fluctuations incontrôlables. Le niveau général des prix est fixé en fonction des objectifs du plan en matière de production, de consommation et d'investissements. A ce stade seulement, interviennent les coûts de production. La fixation des prix se fait par l'intermédiaire de la marge entre prix de détail et prix à la production, les impôts, les subventions et les crédits à l'agriculture, les prix des facteurs de production, les prix des produits industriels consommés par les agriculteurs. Si une hausse des prix est parfois utile pour développer la production agricole, les subventions accordées pour accroître les moyens de production sont plus efficaces à long terme.

En économie socialiste, les diverses formes de propriété rencontrées dans l'agriculture ou l'industrie, et l'organisation des marchés des produits agricoles posent, en matière de prix agricoles, trois problèmes spécifiques.

### *Les prix, instruments fondamentaux du plan*

Le premier concerne l'influence des fluctuations des prix des produits agricoles sur la répartition du revenu national. Les prix des produits de consommation sont fixés de façon à répondre, en principe, aux conditions d'équilibre du marché. Ils régularisent la demande et l'offre des biens de consommation au niveau prévu par le plan.

La fixation des prix est, avec celle des salaires, l'instrument fondamental pour réaliser le plan de consommation. Lorsque l'Etat veut rétablir l'équilibre sur certains marchés (1), il élève les prix d'un groupe d'articles industriels et abaisse ceux d'un autre groupe. Il ne procède pas pour autant à une révision du plan, ces modifications n'exercent aucune influence sur la répartition du revenu national entre fonds de consommation et fonds d'accumulation. L'effet sur les revenus réels des diverses catégories

(1) On considère ici la situation où il y a équilibre entre l'offre globale des biens de consommation et leur demande effective globale sans qu'apparaissent cependant les conditions adéquates pour certains biens de consommation.

gories de travailleurs (2) est faible. Il en va autrement des prix des produits agricoles pour lesquels toutes modifications par rapport aux prix des articles industriels et aux salaires entraînent des changements importants dans la répartition du revenu national.

L'influence des prix agricoles sur la production pose un second problème. Dans l'industrie, la structure de la production est généralement déterminée par le plan. Le rôle des prix de fabrique consiste à faciliter ou entraver l'exécution du plan. En agriculture, la planification de la production n'est pas impérative. Les prix sont donc l'un des instruments essentiels qui permettent d'influencer son développement (3).

Le troisième problème est celui du rapport entre les prix à la production et les prix payés par les consommateurs. En ce qui concerne les articles industriels, chacun de ces systèmes de prix remplit des fonctions différentes et satisfait des exigences distinctes (4). Ainsi, selon le modèle économique adopté, ces systèmes de prix peuvent être absolument indépendants l'un de l'autre, ou au contraire, étroitement liés entre eux. Les produits agricoles répondent bien à cette seconde alternative, puisque les agriculteurs peuvent vendre eux-mêmes leurs produits aux consommateurs : à côté du commerce socialisé, d'Etat ou coopératif, il existe, en Pologne, un marché libre. Malgré le rôle dominant de l'Etat, on ne peut donc parler d'un monopole absolu de celui-ci sur le marché agricole.

## LES FORMES DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS AGRICOLES ET LE PROBLEME DES PRIX

### ***Plus de six millions de contrats par an***

Quatre formes essentielles de commercialisation des produits agricoles existent en Pologne.

La plus répandue est la production sous contrat. Six millions de contrats sont conclus entre les organismes d'achat et les exploitations agricoles. Les revenus provenant de ces contrats constituent plus de la moitié du revenu, en valeur, de l'agriculture.

### ***Livraisons obligatoires et fonds de développement de l'agriculture***

Les agriculteurs vendent une partie de leur production à l'Etat sous forme de livraisons obligatoires (5), dont les prix sont fixés à un niveau inférieur à celui du marché libre. La différence entre

le prix du marché et celui des livraisons obligatoires est versée aux cercles agricoles pour constituer le « Fonds de développement de l'agriculture » qui permet aux cercles agricoles d'acheter des machines agricoles et de procéder aux investissements collectifs dont bénéficie l'ensemble du village : construction d'entrepôts de fruits et légumes, de stations de nettoyage des grains, aménagement des eaux...

### ***Les ventes hors contrat aux coopératives***

La troisième forme de commercialisation des produits agricoles comprend les transactions hors contrat entre agriculteurs et organismes d'achat nationaux ou coopératifs. Celles-ci portent aussi bien sur des produits non soumis à la production sous contrat (œufs, lait) que sur ceux qui font l'objet de contrats. Les exploitants peuvent donc vendre aux coopératives d'achat, du bétail ou des porcs, sans avoir signé un contrat préalable. Dans ce cas, cependant, ils ne bénéficient pas des nombreux priviléges et facilités accordés aux contractants : priorité dans l'obtention de crédits, primes, etc...

### ***Le marché libre est un marché local***

La dernière forme de commercialisation est la vente directe des produits agricoles aux consommateurs sur le marché libre. Les acheteurs sont ici surtout d'autres agriculteurs ou la population rurale non agricole. Les ventes sur le marché libre atteignent actuellement environ 20 % de l'ensemble des transactions concernant les produits agricoles. Ce marché présente trois traits particuliers : il n'y a pas d'intermédiaires, c'est un marché local, les transactions ne se font qu'au détail.

(2) Cette influence est la plus forte lorsque les variations de prix concernent des biens de rang supérieur et de première nécessité. C'est pourquoi la révision des prix de ces derniers ne se fait que très rarement et, en règle générale elle entraîne des modifications correspondantes des salaires nominaux.

(3) Dans les pays socialistes où l'agriculture a été collectivisée, les prix jouent un rôle incomparablement plus grand — en tant qu'instrument de planification de la production — dans les kolkhozes que dans les entreprises industrielles d'Etat.

(4) La fonction essentielle des prix de fabrique est de stimuler les entreprises à produire la quantité de produits prévue par le plan ; les prix de détail par contre, comme il a été dit plus haut, sont un instrument de réalisation du plan de consommation. Le prix de fabrique est égal au prix de revient plus le bénéfice de l'entreprise ; tandis que le prix de détail se compose des éléments suivants : prix de fabrique, impôt sur le chiffre d'affaires différencié suivant les catégories de marchandises, marge commerciale de gros et de détail.

(5) Les livraisons obligatoires constituent actuellement 17 % de la production marchande de l'agriculture.

## **Deux situations diamétralement opposées**

L'organisation du marché a évidemment une grande importance pour la formation des prix des produits agricoles. Deux situations diamétralement opposées peuvent se présenter :

- a) l'Etat est l'unique ou le principal acheteur de produits agricoles, c'est le cas des plantes oléagineuses, des betteraves sucrières. Le gouvernement dispose alors de réserves. Il peut exercer un contrôle poussé du marché ;
- b) l'Etat achète une certaine quantité des produits, mais une part importante des marchandises passe par le marché libre (cas des légumes).

Le premier cas, est un monopole d'état formel ou de fait. Les prix, fixés par l'Etat, sont en réalité des prix décrétés, auxquels le producteur doit, bon gré mal gré, se soumettre ou renoncer à la culture des produits dont les prix sont ainsi fixés. Dans le second cas, par contre, l'Etat ne peut qu'indirectement agir sur le niveau des prix du marché.

Le terme « prix décrétés » ne doit pas laisser croire que l'Etat les fixe à un niveau arbitraire. Il est impossible de dissocier les prix à la production des prix de détail, économiquement justifiés, des denrées alimentaires. Cela concerne en particulier les produits dont la transformation n'est pas trop compliquée et qui peuvent être facilement vendus sur les marchés. Ce n'est qu'envers une catégorie bien définie de produits agricoles (certaines plantes industrielles) que l'Etat peut pratiquer des prix d'achat indépendants des prix de détail des produits finaux. Dans tous les autres cas, la marge de bénéfice a une souplesse définie.

Quatre facteurs décident du degré de souplesse des marges commerciales :

- a) le commerce socialiste peut abaisser les frais de distribution bien en dessous des frais à la charge du petit producteur agricole ;
- b) la marge peut être très différenciée selon les produits. Si, pour une période donnée, les transactions portant sur certains produits se font à perte, celle-ci peut être compensée par le bénéfice résultant de la vente d'autres articles.
- c) les ventes de certains produits agricoles sur le marché libre n'ont qu'un caractère marginal. Dans le commerce de voisinage ou sur les marchés locaux, elles ne portent que sur de petites quantités de marchandises. Aussi, bien que sur le marché libre le prix soit légèrement supérieur à celui payé par les organismes d'achat, les agriculteurs vendent la majorité de leur production marchande à ces organismes qui sont les uniques grossistes.
- d) en achetant les produits agricoles par contrat, l'Etat assure aux agriculteurs de nombreux avantages en dehors du prix d'achat.

## **Les dangers de cette double organisation**

L'existence parallèle du monopole d'Etat pour certains produits et du marché libre sur lequel les paysans peuvent, sans limites, vendre directement leurs produits aux consommateurs, constitue un danger. L'équilibre entre les prix des différents produits agricoles peut être rompu, ce qui exerce une influence défavorable sur l'allocation des facteurs de production dans l'agriculture : la tendance à la stabilisation de certains prix qui, d'habitude, accompagne la conquête par les organismes d'achat de l'Etat du monopole sur leur marché, s'oppose aux fortes fluctuations des autres prix. La rentabilité relative de certains produits augmentera fortement, tandis qu'elle baissera pour d'autres. Les agriculteurs modifieront alors leurs activités productrices, allant parfois à l'encontre des besoins sociaux. Pour lutter contre ces changements, l'Etat sera forcé de modifier en conséquence ses prix d'achat. Ainsi, malgré son monopole, l'Etat, en fixant les prix, doit tenir compte non seulement de l'importance des dépenses productives (des prix trop bas feraient renoncer l'agriculteur à telle ou telle culture), mais aussi des fluctuations des prix sur les marchés incontrôlables.

## **Liaison horizontale et verticale des prix**

Les prix de tous les produits sont liés horizontalement, à cause des phénomènes de substitution, et verticalement : les prix de certains articles détermineront les coûts de production d'autres articles. Ces interdépendances justifient l'emploi du terme « système des prix ». Ce système n'est pourtant pas un simple système de vases communicants.

Tous les prix ne sont pas aussi fortement liés entre eux et chaque variation des prix n'influence pas avec une force égale les autres prix. C'est pourquoi il faut analyser de façon particulièrement approfondie les rapports des prix de produits très concurrentiels, caractérisés par une relativement forte élasticité de l'offre. Ceux-ci jouent un rôle décisif pour les revenus des exploitations agricoles.

En Pologne, ces rapports de prix « déterminants », comprennent les relations entre : les prix du cheptel et ceux des fourrages, les prix du seigle et ceux des pommes de terre et des betteraves sucrières, enfin, les prix du porc et du boeuf sur pied et du lait. L'efficacité du monopole d'Etat dépend de la possibilité d'influer sur ces relations. Il est clair que le monopole d'Etat, par exemple en ce qui concerne le blé, n'aurait aucune valeur si l'Etat ne contrôlait pas simultanément le marché de la viande. Le contrôle des marchés essentiels doit être complété par un système d'intervention sur les autres marchés.

L'existence d'un monopole d'Etat sur les principaux marchés et la possibilité de subventionner

ou taxer certains produits (par exemple l'impôt sur l'alcool), permettent d'affaiblir la dépendance entre prix à la production et prix de détail des produits finaux. Cette dissociation présente des avantages bien définis : sélectionner les variations des prix en fonction de leur importance permet de réaliser les objectifs économiques de la politique gouvernementale. L'usage de prix comme stimulants développe la production agricole et oriente la consommation.

Une juste politique des prix doit donc définir le niveau des marges commerciales de façon à rendre

## LES PRINCIPES GENERAUX DE LA DETERMINATION DES PRIX AGRICOLES

Les principes de la détermination des prix des produits agricoles font depuis longtemps l'objet de vives discussions entre les économistes polonais. Deux opinions s'affrontent. L'une, traditionnelle, affirme que les prix doivent être calculés sur la base des coûts de production unitaires. L'autre, part du principe d'une étroite liaison entre la politique des prix et les propositions essentielles du plan économique général ainsi que les instruments de sa réalisation.

### *L'optique des coûts de production*

Le principal reproche fait à la formule des coûts de production, est son arbitraire, aussi bien lors du calcul des éléments composant ces frais que lors du choix des exploitations considérées comme « type ». En analysant de plus près la politique de fixation des prix dans les pays qui ont adopté la formule des coûts de production, il s'avère que, contrairement aux apparences, cette formule ne donne aucune réponse univoque à la question : comment déterminer les prix ? Finalement le rôle de cette formule se ramène, à fournir des bases de marchandage entre le gouvernement et les organisations agricoles quant à la politique des prix des produits agricoles.

Soulignons combien cette formule des coûts de production souvent considérée, en régime capitaliste, comme un progrès, perd son avantage dans nos conditions.

Certes, les agriculteurs des pays capitalistes tirent un certain sentiment de sécurité des assurances que leur donne le gouvernement lorsqu'il s'engage à combattre les fluctuations violentes des prix sur le marché et à garantir leur niveau selon cette formule.

Dans nos conditions, les agriculteurs ne craignent pas une chute brutale des prix des produits agricoles. A ces arguments s'en ajoute encore un d'importance : un système de prix s'adaptant mécaniquement aux coûts, ne peut influencer effi-

dans une certaine mesure — et quand la nécessité s'en présente — indépendantes les fluctuations de prix à la production et à la consommation, et à empêcher simultanément le développement de formes primitives d'échanges commerciaux entre ville et campagne.

Ainsi le lien entre les prix et la production agricole est moins rigide, moins automatique que celui qui existerait en cas de libre jeu des forces économiques. Il est plus complexe, mais permet aussi d'atteindre beaucoup mieux les buts généraux de la politique économique de l'Etat.

cacement le sens du développement de l'agriculture. L'Etat désire en effet modifier d'une façon définie les structures de production. Aussi accorde-t-il sa préférence à certaines cultures. L'objectif d'une politique des prix ne peut être de garantir dans tous les domaines un revenu égal par hectare ou par journée de travail.

### *Modèle théorique de fixation des prix en économie socialiste*

A la formule des coûts de production, s'oppose celle dite de « production-distribution ». Elle constitue une tentative de généralisation théorique de la pratique de la fixation des prix agricoles dans les pays socialistes.

Au départ, nous distinguons le problème du niveau général des prix des produits agricoles de celui de la relation entre les prix des différents produits. Les agriculteurs ayant à choisir entre diverses façons possibles d'utiliser leurs facteurs de production, fondent leur décision non sur la rentabilité absolue, mais sur la *rentabilité relative* de chaque branche de production. Les relations entre les prix des produits agricoles, les coûts de production étant donnés, ont donc une importance décisive pour provoquer une orientation convenable de la *structure de la production agricole*.

Le niveau général des prix agricoles et leur relation avec les prix des articles industriels achetés par les agriculteurs, décident du niveau des revenus réels de la population agricole, du volume de sa consommation individuelle et de l'accumulation dans les exploitations agricoles. A son tour, le *rythme d'accroissement* de la production agricole dépend du niveau de cette accumulation. Le niveau général des prix des produits agricoles doit donc être déterminé d'après les prévisions du plan concernant l'accroissement du revenu national et sa répartition, ainsi que d'après les formes concrètes de cette répartition.

Par revenu national, j'entends aussi bien sa ré-

partition entre fonds d'accumulation et fonds de consommation que sa répartition entre classes sociales (classe ouvrière et paysanne).

En mentionnant les formes concrètes de la redistribution de ce revenu national, je désire souligner le rapport étroit apparaissant entre le niveau des prix des produits agricoles d'une part et les diverses formes du transfert des revenus appliquées à une période donnée. Si, conformément aux principes généraux de la politique économique, la majeure partie des investissements dans l'agriculture est faite par l'Etat (sous forme, par exemple, de stations de machines et tracteurs), le niveau des prix obtenus par les agriculteurs doit être plus bas que dans le cas où ces investissements sont effectués par les exploitants eux-mêmes. Les modifications du système et de la sphère de financement de l'agriculture doivent donc être accompagnées de changements bien définis du niveau général des prix agricoles (6).

Le raisonnement est le suivant : Le plan prévoit un accroissement défini de la production agricole. Sa réalisation exige des investissements déterminés dans l'agriculture et dans les domaines économiques qui desservent l'agriculture. Une partie de ces investissements est effectuée par l'Etat, une autre par les exploitations agricoles. Cette répartition des investissements en éléments essentiels n'est pas uniquement fonction de l'accroissement de la production prévu par le plan. Elle dépend d'une série de facteurs économiques, politiques et institutionnels. Ceux-ci déterminent également le rythme d'accroissement de la consommation individuelle des agriculteurs, tel qu'il doit être inscrit dans le plan économique général (7).

L'accroissement de la production agricole, les prix, les revenus, la consommation et l'accumulation constituent des paramètres très liés. Il est évident que le niveau des revenus agricoles dépend

(6) Lorsqu'en 1952, les économistes soviétiques Sanina et Venjer proposèrent que les kholkoses aient le droit d'acheter des tracteurs et d'autres machines agricoles Staline rejeta catégoriquement cette conception, arguant, entre autres, que les kolkhozes ne disposent pas de moyens suffisants à cet effet. Il est tout à fait évident que dans le cadre du système des prix de l'époque, la réalisation d'une telle conception était impossible. Elle est cependant devenue réaliste, lorsqu'on éleva considérablement le niveau des prix des produits agricoles et qu'on modifia le système de financement (crédits) de l'agriculture.

(7) En Pologne, on adopte généralement un rythme rapproché pour l'accroissement de la consommation de la population agricole et pour celui de la classe ouvrière. Ce n'est évidemment pas une règle obligatoire en toutes circonstances. Lorsque se font jour d'importantes divergences entre le niveau de vie à la ville et à la campagne, il peut s'avérer indispensable d'accroître plus vite la consommation de la paysannerie que celle de la classe ouvrière. Au cours de la période des 20 ans d'après-guerre, l'accroissement des revenus de la population agricole a considérablement dépassé celui des revenus de la classe ouvrière.

du volume de la production et des prix. D'autre part, l'obtention d'un niveau de production donné exige un niveau correspondant des revenus de la population agricole (au cours de la période précédente) et demande qu'une part bien définie de ces revenus ait été consacrée aux investissements productifs.

Lorsque le rythme réalisable d'accroissement de la consommation et de l'accumulation dans les exploitations agricoles est fixé, lorsque des formes concrètes garantissent que les moyens accumulés seront effectivement employés aux investissements dont l'effet devrait accroître la production agricole d'un pourcentage déterminé, nous disposons alors des données de base indispensables pour définir le niveau général des prix des produits agricoles.

Ce niveau général des prix étant donné, il faut ajuster les relations entre les prix des différents produits agricoles de façon qu'elles privilégient les cultures désirées et stimulent les modifications de structure des productions qui correspondent le mieux aux changements dans la composition des besoins de consommation de la société.

Le calcul des coûts de production joue un rôle important dans la réalisation de cette tâche. Si les tentatives de détermination *directe* des prix sur la base des coûts unitaires de production sont décevantes, il est par contre indispensable de suivre le *dynamisme des prix et des coûts*, pour représenter les changements de rentabilité entre productions et pour prévoir comment les exploitations agricoles réagiront à ces changements (8).

Certains économistes pensent que l'étude des relations régulières entre les prix est compliquée et tout à fait inutile, le problème étant mieux résolu par l'analyse du marché. Les informations ainsi obtenues ont évidemment une grande importance. Reconnaissions toutefois qu'il ne faut pas trop simplifier la question. Tout d'abord il ne s'agit pas seulement de constater quelles sont, à un moment donné, les conditions d'équilibre sur le marché, mais aussi de prévoir, avec exactitude, les modifications futures. De plus, les prix soumis au hasard de facteurs provisoires et passagers sur les marchés, ne donnent pas, à l'agriculteur, une juste orientation quant au choix du système optimal de production.

Les fluctuations inattendues de prix engendrent l'incertitude. Par contre, leurs modifications anticipées jouent un rôle positif, incitant les exploitations agricoles à modifier la production dans le sens vou-

(8) Un autre élément important de l'analyse des relations régulières entre les prix est l'étude de l'élasticité de la production agricole. Quoique les résultats obtenus ne soient qu'une lointaine approche, ils permettent cependant une solution plus juste que celle qui se baserait uniquement sur l'intuition.

lu. La politique des prix agit donc à l'image d'un tamis, laissant passer certaines modifications de prix, arrêtant les autres.

### *Le système réel des prix*

Là se pose une question essentielle : comment jeter un pont entre le système théorique des prix à la production agricole, défini sur la base du raisonnement précédent, et le système réel des prix des produits finaux d'origine agricole, système formé sous l'influence des facteurs déterminant l'équilibre du marché (relation entre l'offre et la demande).

La liaison entre ces deux systèmes de prix se fait en manœuvrant par l'intermédiaire de cinq facteurs : la marge entre les prix de détail des produits finaux et les prix à la production, les impôts payés par les agriculteurs, les subventions et les crédits à l'agriculture, les prix des moyens de production agricole, les prix des articles industriels consommés par les agriculteurs. Ces facteurs per-

mettent d'assurer la cohérence interne du plan, d'harmoniser les prévisions relatives à l'accroissement de la production et des revenus agricoles avec le système, économiquement justifié, des prix de détail des produits alimentaires.

Pour assurer l'équilibre général du marché au cours du processus de développement économique, la politique des salaires est d'une importance essentielle. Il faut faire en sorte que la demande effective des biens de consommation augmente proportionnellement au rythme d'accroissement de leur offre.

Le modèle, formulé plus haut, permet de déterminer les prix des produits agricoles. Nous l'appelleront « formule production-distribution ». Il part en effet de la prémissse suivante : les prix doivent être fixés en rapport étroit avec les prévisions du plan quant à la répartition du revenu national, et avec les tâches à long terme du développement de la production agricole.

## LES PRIX ET LES INVESTISSEMENTS

### *Conjuguer l'effort des paysans et les moyens de l'Etat*

Dans l'étude du niveau des prix agricoles, nous ne pouvons ignorer le problème des prestations de la campagne en faveur de l'Etat et celui de l'aide de l'Etat à l'agriculture. Une importance particulière revient aux investissements productifs.

Certains économistes considèrent que la question est épuisée lorsqu'on a garanti aux agriculteurs des prix lucratifs et développé le crédit agricole. Cette opinion soulève d'importantes objections :

- a) dans les exploitations paysannes, il est difficile d'assurer qu'une part fixée à l'avance de l'accroissement des revenus sera effectivement consacrée à des investissements productifs ;
- b) la dispersion considérable des moyens ne permet pas d'exécuter certains travaux d'investis-

sement plus importants, indispensables au développement de l'agriculture.

L'expérience acquise en Pologne est en faveur de l'application par l'Etat d'« injections d'investissement », fortes et centralisées — en étroite liaison avec la stimulation des activités économiques des paysans eux-mêmes. Autrement dit, il faut conjuguer, d'une part, les efforts des paysans pour investir avec, d'autre part, les moyens financiers accumulés par l'Etat.

Le fonds de développement de l'agriculture, un crédit bon marché, des réductions d'impôts accordées aux exploitations procédant à des investissements productifs, l'aide dans l'électrification de la campagne, les travaux d'amélioration servent à réaliser cette politique.

Le tableau 1 présente la structure des dépenses d'investissements dans l'agriculture polonaise.

Tableau 1

### *Structure des dépenses d'investissements dans l'agriculture polonaise*

Total des dépenses en zlotys	Plan	
	1961-1965 89 milliards	1966-1970 145 milliards
Dépenses de l'Etat	%	%
Exploitations agricoles d'Etat (PGR) .....	25,2	25,7
Amélioration .....	14,0	16,0
Électrification .....	5,3	3,8
Entreprises de mécanisation de l'agriculture .....	4,4	5,7
Autres .....	3,4	4,6
Prélèvements sur le Fonds de développement de l'agriculture .....	12,7	15,8
Dépenses propres des paysans .....	35,0	28,4

## **Subventionner les moyens de production**

Comme nous l'avons dit, le fonds de développement de l'agriculture est alimenté par la différence entre les prix du marché libre et ceux des livraisons obligatoires. La question des livraisons obligatoires, en tant que telles, n'a ici qu'une importance tout à fait secondaire. Ce fonds pourrait aussi bien être alimenté par un impôt. Deux questions revêtent ici une importance primordiale : l'introduction dans l'agriculture d'un système d'épargne obligatoire, afin de garantir l'exécution de certains investissements, et la mise de fonds à la disposition des cercles agricoles. Ceci favorise le développement de l'autogestion économique des paysans et la naissance de formes de propriété collective à la campagne.

Subventionner des moyens agricoles de production, au lieu de hausser les prix des produits agricoles, présente des avantages :

- 1) les conditions d'une augmentation du rendement de travail et du progrès technique, sont créées ;
- 2) cette action favorise l'accroissement de la demande des produits agricoles, tandis que la hausse des prix aurait rétréci le marché ;
- 3) en cours de financement, la sélection des exploitations subventionnées et les buts auxquels sont destinées les sommes versées à ces exploitations, sont mieux précisés ;
- 4) l'ensemble est enfin un processus cumulatif : le stimulant extérieur au système déclenche une réaction en chaîne dans les exploitations agricoles.

### **Une hausse des prix est parfois nécessaire**

Le problème a un autre aspect qu'on ne peut négliger. La hausse des prix agricoles, en général,

mieux ressentie par les agriculteurs que la subvention, par l'Etat, des moyens de production. Dans certaines circonstances, une telle hausse a une importance essentielle pour la création d'un climat politique favorable à l'accroissement de la production agricole. C'est un problème d'une extrême importance. La mise en place de stimulants matériels de la production, ne suffit pas seule. Il faut encore, et surtout, créer les conditions pour que ces stimulants soient convenablement interprétés par les producteurs agricoles.

C'est ainsi que la hausse générale des prix agricoles en Pologne en 1956-1957 a joué un rôle déterminant pour accélérer et développer la production agricole.

Sans aucun doute, dans les conditions actuelles, c'est l'activité de l'Etat qui constitue, en Pologne, le principal élément du dynamisme des exploitations agricoles. Tous les changements, aussi bien dans les méthodes que dans les rapports de production (création des cercles agricoles, mécanisation des travaux, utilisation croissante de semences sélectionnées, développement de l'agriculture, etc.) résultent des liens de plus en plus étroits qui, dans tous les domaines, se développent entre l'économie paysanne et le secteur socialisé.

On prétend souvent que la planification de la production est plus efficace lorsqu'elle n'est pas en contradiction avec le jeu des forces du marché et qu'elle s'appuie sur des stimulants fonctionnant par l'intermédiaire du mécanisme des prix. Cette thèse est assurément juste. Mais l'inverse l'est tout autant. Les prix peuvent devenir un instrument effectif de la régulation de la production agricole, lorsque les stimulants liés aux prix sont appuyés par une action plus large de l'Etat, exercée directement sur les conditions de production et d'écoulement.

## **L'EFFICACITE DU CONTROLE DES PRIX**

Quel rapport existe-t-il entre la réalité et les prévisions du plan concernant les prix agricoles et les revenus de la population agricole ? Quelles sont les possibilités pratiques de réaliser ces prévisions ?

Pour répondre à ces questions, nous examinerons l'authenticité des données servant à calculer les revenus agricoles, l'efficacité de l'établissement des proportions dans la répartition du revenu national entre l'agriculture et l'industrie, et enfin les instruments économiques permettant le contrôle des prix agricoles.

### **Les données statistiques relatives aux revenus sont satisfaisantes**

On entend souvent dire que les inexactitudes

dans l'évaluation des revenus agricoles ouvrent un si large champ aux interprétations arbitraires que cela ne permet pas de fixer de façon univoque le niveau désiré des prix agricoles.

Certains économistes français soulignent, par exemple, qu'il est impossible de déterminer avec précision, le volume des produits mis sur le marché aux divers mois et périodes de l'année, et vendus à des prix variables. Aussi, dans le calcul du revenu global de l'agriculture, la marge d'erreur atteint-elle 15 à 20 % (9). Il y a cumul d'erreurs : le volume de la récolte n'est lui-même qu'une estimation,

(9) Etude du revenu de l'agriculture et des agriculteurs. — Rapport présenté au nom de la Section de conjoncture par J. Milhau. « Revenu National » 1960, ronéo.

on ne connaît pas de façon précise la part prise par les exploitations agricoles dans la transformation et dans l'écoulement de leurs produits.

L'évaluation de la consommation propre des exploitations agricoles, le calcul des coûts de production, l'estimation des réserves et de l'accroissement du poids des animaux d'élevage etc..., posent de nombreux problèmes méthodologiques.

Le calcul du revenu agricole présente de nombreuses difficultés en économie socialiste. Constatons cependant que la socialisation du commerce et des banques crée des conditions qui permettent de saisir certaines données de base, nécessaires au calcul précis du revenu et à l'évaluation assez rapprochée des autres éléments en cause. On connaît exactement les sommes dépensées par les agriculteurs pour l'achat d'engrais, de machines et d'instruments agricoles, de matériaux de construction, d'aliments industriels pour le bétail etc..., ainsi que leurs revenus provenant de la vente de produits

### *Réalisation des objectifs du plan en matière de répartition du revenu national*

Quant au second problème, celui de la répartition du revenu national, il faut constater que les écarts

Tableau 2

#### *Développement de la production agricole 1955-1960 (\*)*

	1955	1960	
		Prévisions du plan	Exécution
Indice de la production globale .....	100	123,7	120,2
Production agricole ....	100	121,4	119,5
Production animale ....	100	127,1	121,2

Tableau 3

#### *Accroissement des revenus de la population agricole et des salaires (\*)*

	Prévisions du plan		Exécution	
	1955	1960	1955	1960
Revenus réels de la production agricole, destinés à la consommation ....	100	130,0	100	127,9
Salaires réels dans le secteur socialisé ..	100	130,0	100	129,1

(10) L'organisation de la comptabilité agricole relève en Pologne de l'Institut d'Economie Agricole (I.E.R.).

agricoles aux organismes d'achat de l'Etat ou coopératifs.

Les revenus réalisés sur le marché libre font l'objet d'une évaluation basée sur le relevé quotidien des prix, effectué par les correspondants agricoles de l'Office Central de Statistique.

Le volume des récoltes est évalué sur la base des données du recensement agricole quant aux surfaces ensemencées, de celles fournies par les correspondants agricoles et par les estimations de l'Inspection nationale des récoltes.

Les données concernant la production animale proviennent du recensement agricole annuel, des chiffres concernant l'abattage et des estimations relatives à la productivité des animaux.

La comptabilité agricole (10), qui englobe 1.300 exploitations « types » constitue une source supplémentaire de renseignements.

On peut donc considérer comme généralement satisfaisant l'état des données statistiques indispensables à l'évaluation du revenu agricole.

### *Réalisation des objectifs du plan en matière de répartition du revenu national*

par rapport au plan sont en général peu importants. Voici quelques données concernant le plan quinquennal 1955-1960 (tableau 2, 3, 4).

Tableau 4

#### *Indices des prix des produits achetés et vendus par les agriculteurs (\*)*

	1955	1960
Prix des produits agricoles .....	100	119,2
Prix des articles industriels achetés par les paysans .....	100	114,3

(\*) D'après HERER (W.) — La planification du développement de l'agriculture paysanne en pays socialiste. — « Ekonomista », n° 5, 1962.

Dans l'agriculture la planification ne peut avoir la même étendue que dans l'industrie. Contrairement à ce qui se passe dans l'industrie, les prévisions concernant le dynamisme de la production agricole sont plus sûres à long terme qu'à court terme. Il en va de même pour les prévisions quant au dynamisme des revenus et des prix agricoles. A court terme, les fluctuations de la production agricole entraînent des fluctuations des revenus et des prix agricoles. Les variations de prix ne concernent qu'une catégorie bien définie de produits ( principalement les légumes et les fruits ainsi que la viande

sur le marché libre). Cela signifie qu'en pratique un compromis se réalise entre deux postulats contradictoires, généralement avancés par les agriculteurs : celui d'une stabilisation des prix et celui d'une stabilisation des revenus. D'autre part, les intérêts des producteurs agricoles et ceux des consommateurs se concilient aussi.

L'expérience démontre que, malgré certaines fluctuations de prix sur le marché libre, il est possible d'assurer une stabilité assez poussée des prix des denrées alimentaires et d'empêcher des variations incontrôlées dans la répartition du revenu national. Il convient de souligner que la hausse des prix des produits agricoles et industriels entre 1955 et 1960 (tableau 4 page 24) ne fut pas le résultat d'un processus inflationniste incontrôlable, mais celui de modifications planifiées du système des prix, liées à la nouvelle politique agraire et au réaménagement des salaires dans toute l'économie (11).

### ***La politique des prix est indissociable de l'ensemble de l'activité économique***

La pratique montre que l'efficacité du contrôle des prix agricoles est assurée par :

---

(11) Les changements des prix des produits agricoles et industriels se compensant en grande mesure mutuellement, visaient à accroître les échanges entre la ville et la campagne, sur la base de prix couvrant les frais de production dans l'agriculture et dans l'industrie. La fixation des prix des engrains et des matériaux de construction (auparavant très bas, ce qui nécessitait d'importantes subventions de l'Etat) à un niveau équilibrant la subventions de l'Etat) à un niveau équilibrant la demande et l'offre, a permis d'abandonner l'embarrassante et onéreuse répartition des moyens de production pour passer à leur vente libre. D'autre part, on a considérablement limité les livraisons obligatoires tout en haussant leur prix. A cette occasion, on a également procédé à un certain réajustement de la relation générale entre les prix des articles industriels et ceux des produits agricoles — en faveur de ces derniers.

- a) le monopole d'Etat du commerce du blé (12) et l'élimination des intermédiaires privés dans le commerce de la viande;
- b) le développement de la production végétale et animale dans les exploitations agricoles d'Etat (P.G.R.);
- c) le développement des industries nationalisées de transformation des produits agricoles;
- d) la large extension du système de production sous contrat;
- e) l'organisation efficace du réseau d'achat des produits agricoles;
- f) le stockage par l'Etat de produits agricoles et leur utilisation à bon escient;
- g) l'organisation de la vente des denrées alimentaires par les magasins d'Etat et les magasins coopératifs;
- h) le contrôle des marchés locaux;
- i) le contrôle des prix dans le commerce de détail privé;
- k) la souplesse de la politique des exportations et des importations.

En fin de compte, l'efficacité de la politique des prix est fonction de l'ensemble des activités économiques de l'Etat — réalisme de la planification, juste politique des salaires, politique financière et fiscale, habile mise en œuvre de toute la gamme des moyens d'agir pour le développement de la production agricole.

---

(12) Il faut souligner que la circulation marchande du blé entre les exploitations agricoles n'est soumise à aucunes limitations.